

Département du Loir-et-Cher

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) est définie par la Loi ESS comme « un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine ». Les entreprises faisant parties du périmètre ESS sont les associations, les coopératives, les mutuelles, les fondations et les entreprises commerciales de l'ESS car ayant une utilité sociale. C'est une économie ancrée dans les territoires ayant pour principe la gestion démocratique, la non-lucrativité individuelle et l'utilité collective.

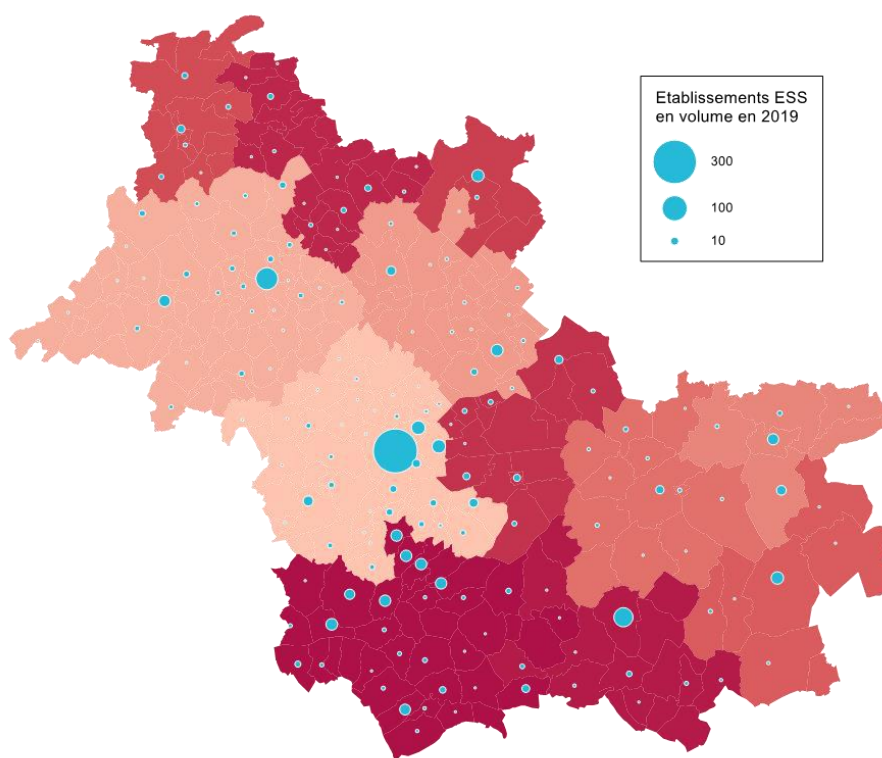
Les chiffres clés de l'Emploi ESS

En 2019, l'ESS représente **10,9% des établissements employeurs*** du département du Loir-et-Cher, ce qui représente **11% des personnes salariées** travaillant sur votre territoire.

Au vu de la part des emplois ESS, les secteurs* les plus dynamiques sont :

- L'Action Sociale ;
- Les Services Divers ;
- Les Activités financières et assurances ;
- Enfin le secteur de l'Enseignement.

Implantation des entreprises de l'ESS



*Source : Observatoire de la CRESS Centre-Val de Loire d'après INSEE FLORES 31/12/2019

	Nombre de salariés ESS	Part des salariés ESS	Nombre établissements employeurs de l'ESS	Part des établissements employeurs de l'ESS
Blois Agglopolys	6 139	13,9%	484	12,9%
Loir-et-Cher	11 775	11,0%	1190	10,9%
Centre-Val de Loire	92 694	10,6%	8 803	10,9%

*Source : Observatoire de la CRESS Centre-Val de Loire d'après INSEE FLORES 31/12/2019